

## **Compte-rendu de la première réunion de la commission sport 6 novembre 2018**

---

### Participants :

Stéphane Gérard, ESIEE, responsable sport et évènement, secrétaire AS.

Franck Provitolo, EAVT, responsable financier

Teddy Feng-Chong, IFFSTAR, chercheur et président de l'association du personnel site de Champs et de Satory (ASC77)

Laurent Bouillaut, IFFSTAR, responsable sport de l'association des personnels

Stéphane Docet, UPEM, Responsable SUAPS, et trésorier de l'AS

Laurence Berry, SG EIVP

Karine Marot, co-responsable volet vie étudiante, vie de campus

### **1/ Présentation**

### **2/ Etat des lieux / équipements**

#### • **UPEM**

+ Gymnase de la Haute Maison, partagé (convention) avec l'ENPC (70% des créneaux UPEM) et pas de tribune -> convention ENPC et ENGS. Salle de sport collectif (sans tribune), salle de danse et salle d'agrées

+ Salle de danse de la MDE, peut être utilisée car prioritairement mise à disposition des associations étudiantes.

+ Salle de musculation Lavoisier : espace inapproprié pour la pratique sportive.

- Salles municipales mises à disposition par la mairie en échange de créneaux au gymnase : dojo, cours de tennis, terrain de rugby engazonné. Convention de mise à disposition.

- Location de la base de loisirs de Champs.

Manque d'installations sportives, surtout face à la hausse des inscriptions cette année liée à la croissance démographique et à l'ouverture aux étudiants de la future université.

#### • **IFSTTAR**

5 sites, une association par site (sauf à Marseille et mutualisation Champs + Satory). Peuvent adhérer à l'association ASCE tous les personnels de Bienvenue : Efficacity, Céréma, EUP et une entreprise extérieure.

+ Quelques cours au gymnase.

+ Bâtiment Bienvenüe : salle de danse et de musculation, installations neuves mais petites.

+ Trois terrains de tennis + terrain de foot sur les créneaux 12-14h. Le reste du temps, infrastructures réservées aux étudiants

Activité tennis de table interrompue faute de salle, un nouvel espace semble être trouvé.

#### • **EAVT**

Cours libérés le mercredi après-midi pour permettre la pratique du sport. Activité récente : le BDS a 5 ans.

+ 2 tables de ping-pong dans le hall.

+ Conventions concernant le terrain de foot avec l'ENPS et le gymnase de l'ESIEE.

Dans la résidence étudiante en cours de construction, création d'un petit terrain multi sport.

- **EIVP**

Pas d'infrastructures au sein de l'école. Activités sportives complètement gérées par et pour les élèves. Jeudi après-midi libéré.

+ Créneaux dans 2 gymnases municipaux et 1 terrain de sport à Aubervilliers.

+ Salles de cours utilisées pour faire du sport entre 12h et 14h.

- **ESIEE**

+ Un grand gymnase (type C) comprenant salle musculation et salle de combat / mur d'escalade.

- Terrain extérieur supprimé pour faire des salles blanches -> conventions avec UPEM et ENPC pour foot, rugby et salle de danse.

Convention avec la mairie de Noisy

### **3. Mutualisations déjà existantes**

Equipe de rugby féminine mixte.

Association étudiante « AVED » très orientée sport, ouverte aux étudiants de tous les établissements.

Conventions entre les établissements du campus et les deux municipalités de Champs-sur-Marne et Noisy.

### **4. Gestion différente du sport selon les établissements**

Service administratif relevant directement du DGS à l'**UPEM** comprenant 1 directrice, 1 responsable administratif, 1 enseignante contractuelle.

Le service s'appuie sur 18 vacataires et conventionne avec 4 associations (taekwondo, samba, paddle squash).

Sa mission est de promouvoir et de développer le sport pour les étudiants et personnels dans le cadre du loisir. L'inscription est gratuite pour les étudiants de l'UPEM et des établissements du futur établissement depuis la mise en place de la CVEC par le ministère. Les personnels paient 50 euros/an et les extérieurs 120.

Il organise des événements (Journée du sport au mois d'avril (11 avril 2018), Fête du sport (initiative nationale) et gère les entraînements et compétitions universitaires ainsi qu'une UE libre à laquelle peuvent s'inscrire les étudiants. Il s'occupe du remboursement des frais des étudiants liés à la participation aux compétitions.

Concernant les personnels, beaucoup de cours sont proposés ainsi que la participation à des courses (Parisienne, Somad, Oxytrail en mars, mai et septembre). Il est envisagé d'ouvrir la participation aux étudiants.

Deux personnes à l'ESIEE, accompagnées d'une 20aine de vacataires. Le service s'occupe des cours (notes et ECTS) et l'association s'occupe de tout ce qui est extra-scolaire. Les cours ont été créés à l'origine pour les étudiants, les personnels peuvent y participer.

**EAVT** : le personnel ne pratique pas de sport à l'école. L'école compte une 40aine de personnels administratifs dont 5 ou 6 font du sport de temps en temps. La demande émane plus des étudiants.

La gestion des activités sportives et le modèle économique sont très différents à l'IFSTTAR puisque c'est une association des personnels qui gère tout ce qui est offre sportive et culturelle. Certains cours sont payants à un tarif concurrentiel dès lors que la présence d'un coach est requise. Les tarifs sont donc variables, de 80 à plus de 250 euros/an.

## **5. Idées**

- Création d'un parcours sportif de plein air sur la cité Descartes
- Participation des 6 établissements sous une bannière commune (logo Université Gustave Eiffel) pour les prochaines courses
- Création de nouvelles installations sportives
- Organisation de rencontres sportives entre les personnels des établissements concernés.

**6. Pilotes, rédacteurs des prochains CR** : Stéphane Gérard et Stéphane Docet (UPEM)

## **7. Pistes de réflexion pour la prochaine réunion**

- comment intégrer les différents sites de l'IFSTTAR. Pour le moment, il été décidé de leur transmettre le compte-rendu de cette première réunion pour avoir leurs idées et avis.
- pertinence de la création d'un service central des sports : gestion commune des différents équipements de la cité Descartes et des conventions avec les partenaires (ENPC, mairie de Champs et de Noisy, associations, FFSU...)
- décider de la course pour laquelle il y aura participation de tous les établissements sous le logo Université Gustave Eiffel

## **8. A faire**

- **construire un tableau permettant de lister les équipements dont dispose chaque établissement et qui pourraient être mis en commun ;**
- **décider de la date de la prochaine réunion de la commission, à laquelle seront associés les AS et BDE.**